

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25165418

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

19 DEC. 2025

DIVISION MONS

Greffé

N° d'entreprise : **0433 176 165**

Nom

(en entier) : **OFP Fonds de Pension YARA Tertre**

(en abrégé) : **Fonds de Pension YARA**

Forme légale : **Organisme de Financement de Pension**

Adresse complète du siège : **Rue de la Carbo, 10 à 7333 Tertre**

Objet de l'acte : Démission et nomination d'un administrateur

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 décembre 2024 a acté ce qui suit:

L'administrateur part en pension et, dès lors, est démissionnaire de son poste au 01/01/2025.

Le Conseil d'Administration propose Monsieur Sébastien Hanot, né le 4 décembre 1980 à Béthune, domicilié 31 Rue Carpeaux 59199 Hergnies, en tant que candidat-administrateur représentant des affiliés, en remplacement de Daniel Depiesse, né le 7 août 1958 à Montignies-sur-Sambre, domicilié Rue René Desnos 1 à 7120 Estinnes-au-Mont.

La démission de Monsieur Daniel Depiesse est actée.

La nomination de Monsieur Sébastien Hanot est approuvée à l'unanimité par l'Assemblée Générale, sous réserve de l'approbation de la FSMA.

Certifié exact, le 18 décembre 2024.

Catherine LELEUX
Présidente

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/12/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).